Nations Unies S/PRST/2004/6



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 mars 2004
Français
Original: anglais

Déclaration du Président

À la 4930e séance du Conseil de sécurité, tenue le 24 mars 2004, dans le cadre de l'examen par le Conseil de la question intitulée « La situation entre l'Iraq et le Koweït », le Président du Conseil a fait la déclaration suivante au nom du Conseil :

« Le Conseil de sécurité se félicite de la lettre du Secrétaire général en date du 18 mars, ainsi que de l'échange de lettres avec M. Bahr Al-Uloom, Président intérimaire du Conseil de gouvernement de l'Iraq pour le mois de mars 2004, et l'Ambassadeur L. Paul Bremer III, Administrateur de l'Autorité provisoire de la coalition (S/2004/225).

Le Conseil accueille avec satisfaction et appuie énergiquement la décision que le Secrétaire général a prise d'envoyer en Iraq, le plus tôt possible, son Conseiller spécial, M. Lakhdar Brahimi, et son équipe, ainsi qu'une équipe d'assistance électorale, afin de fournir une aide et des conseils au peuple iraquien en vue de la formation d'un gouvernement iraquien intérimaire auquel la souveraineté sera transférée le 30 juin 2004, et de la préparation d'élections directes, qui seront tenues avant la fin de janvier 2005.

Le Conseil demande à toutes les parties présentes en Iraq de coopérer pleinement avec ces équipes de l'Organisation des Nations Unies, et se félicite de l'aide, notamment en matière de sécurité, qui leur est apportée par le Conseil de gouvernement de l'Iraq et l'Autorité provisoire de la coalition. »

04-28222 (F) 240304 240304